

## **Initiative sur les systèmes de manipulation et de pesée des bovins de boucherie**

### **FORMULAIRE DE DEMANDE**

**Date limite de réception de la demande : le 30 septembre 2014**

|   |                   |
|---|-------------------|
| Nom complet ( <i>y compris le second prénom</i> ) : |                   |
| Nom de l'entreprise, s'il y a lieu                  |                   |
| Adresse postale :                                   |                   |
|   |                   |
| Courriel :  | N° de téléphone : |
| Code postal :                                       | Télec. :          |

**JE SUIS MEMBRE « EN RÈGLE » D'ÉLEVEURS DE BOVINS DU NB ET JE JOINS AUX PRÉSENTES UNE PREUVE D'ADHÉSION CONFORME AUX LIGNES DIRECTRICES.** (Seuls les éleveurs de bovins « en règle » auprès d'Éleveurs de bovins du NB pourront recevoir des fonds. (Une preuve d'adhésion serait l'inscription des éleveurs et Vérification des prélèvements payés 2013 d'ÉBNB avec la remise d'une copie de tous vos reçus pour la vente de bovins, du 1<sup>er</sup> janvier 2013 – 31 décembre 2013, indiquant le versement du prélèvement.)

**\*\*\*\*IMPORTANT – VEUILLEZ NOTER LE CHANGEMENT DANS LE PRÉLÈVEMENT EN VIGUEUR À COMPTER DU 1<sup>er</sup> AOÛT 2012 \*\*\***

**En vigueur à compter du 1<sup>er</sup> août 2012 : si les éleveurs vendent des bovins à un négociant d'animaux, l'éleveur doit s'assurer que le négociant déduise le prélèvement et qu'il lui remette sa copie du Rapport du négociant afin « d'être en règle ». Les éleveurs ne seront plus capables de payer le prélèvement directement à ÉBNB afin « d'être en règle ». Le prélèvement est dû sur les bovins vendus à un autre éleveur ou pour des ventes de bovins de race et il peut être remis par l'éleveur dans de tels cas. Si les éleveurs n'ont pas vendu de bovins, ils doivent signer un affidavit à cet effet afin d'être considérés « en règle ».**

Je participe à un ou à plusieurs des programmes suivants (veuillez cocher) :

1. Initiative sur la qualité et l'amélioration de la santé des troupeaux du NB \_\_\_\_\_
2. Programme de sécurité des aliments à la ferme \_\_\_\_\_
3. Initiative collective de commercialisation \_\_\_\_\_
4. Programme de gestion des troupeaux et génétique \_\_\_\_\_

Je prévois construire ou acheter un ou plusieurs des équipements suivants (veuillez cocher) :

- Porte cornadis \_\_\_\_\_
- Couloir de contention \_\_\_\_\_
- Barrière de bétail \_\_\_\_\_
- Enclos de tassement \_\_\_\_\_
- Balance \_\_\_\_\_
- Rampe de chargement \_\_\_\_\_

Coût estimatif total de votre projet : \_\_\_\_\_

Je joins aux présentes des devis et/ou des plans pour justifier le coût estimatif total de mon projet, ainsi qu'une preuve que je suis membre en règle.

**Aucune aide ne sera versée dans le cas d'un projet construit ou acheté avant la date d'approbation.**

Date : \_\_\_\_\_ Signature du requérant : \_\_\_\_\_

**Veillez retourner les présentes à EBNN au plus tard le 30 septembre 2014 à l'adresse : Éleveurs de bovins du NB, C.P. 1567, Fredericton (N.-B.) E3B 5G2, par courriel à l'adresse [nbcattle@nb.aibn.com](mailto:nbcattle@nb.aibn.com) ou par télécopieur au 506-453-1985.**